

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, étant donné que l'OCDE a prédit pour le Canada un taux de croissance d'environ 2½ p. 100 pour cette année, taux bien au-dessous de celui qu'il faudrait pour enrayer l'augmentation du taux de chômage, le premier ministre compte-t-il annoncer de nouvelles mesures, ou estime-t-il que la politique globale du gouvernement suffit pour lutter contre le chômage?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur. Nous essayons d'améliorer nos méthodes.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si lui-même ou le ministre des Finances feront une déclaration à la Chambre d'ici un ou deux jours, à la suite des prévisions très alarmantes de l'OCDE qui indiquent un taux effroyable de chômage dans notre pays? Le premier ministre fera-t-il savoir à la Chambre, soit personnellement, soit par l'intermédiaire d'un ministre responsable, exactement ce que compte faire le gouvernement en ce qui concerne ce taux de chômage exorbitant?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, si le chef de l'opposition veut que le ministre participe à un débat sur cette question, le ministre m'a dit être disposé à le faire au cours de la journée si l'opposition veut y consacrer une partie de la journée qui lui est réservée.

Une voix: Nous le ferons.

Le très hon. M. Trudeau: Si la Chambre préfère une réponse courte à la question, je suis prêt à en traiter dès maintenant.

L'ÉNERGIE

LES ÉTATS-UNIS ET LA POLITIQUE CONTINENTALE—DEMANDE VISANT UNE DÉCLARATION SUR LA POLITIQUE CANADIENNE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il y a environ deux semaines, le ministre a entrepris de vérifier auprès du gouvernement américain si les déclarations contenues dans la lettre émanant de la Maison Blanche et signée par un collaborateur du président Nixon représentait la politique de ce gouvernement et en particulier la phrase suivante de la lettre du président:

La sécurité nationale des États-Unis exige la conclusion d'un accord étendu avec le Canada en ce qui concerne l'ensemble des questions d'énergie et l'imposition de limitations quantitatives à l'entrée du pétrole canadien en attendant la conclusion d'un tel accord.

J'aimerais demander au ministre, maintenant qu'il en a eu le temps, s'il s'est ou non assuré auprès du gouvernement américain si la phrase que je viens de citer représente bien la politique de ce gouvernement et quelle a été la réponse du ministre.

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, comme le sait le député, il s'agit d'une lettre d'un aide-de-camp de la Maison Blanche à un groupe de 25 sénateurs qui s'opposaient à la réduction des importations de pétrole en provenance du Canada. Il y a dans la lettre elle-même des erreurs flagrantes comme lorsqu'il y est fait allusion à un approvisionnement incertain dans l'Est du Canada alors que presque 70 p. 100 de celui-ci vient du Venezuela que, dans un autre contexte, les États-Unis considèrent comme une source d'approvisionnement sûre. Il y a donc là une contradiction évidente. Nous n'avons reçu aucun avis officiel précisant si ce point de vue représente celui de quelqu'un en particulier ou si c'est celui du fonctionnaire qui a écrit la lettre.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, comme la lettre vient du bureau du président et indique que les restrictions imposées à l'importation de pétrole canadien sert de levier, pour utiliser un mot poli, permettant de faire pression sur le Canada afin de l'amener à accepter une politique d'ensemble de l'énergie, le ministre veut-il dire actuellement qu'il n'a fait aucune enquête auprès du gouvernement américain pour s'assurer si la déclaration figurant dans la lettre de la Maison Blanche représente sa politique et en ce cas, pourquoi n'a-t-il pas tenu cette promesse?

L'hon. M. Greene: Quant aux détails de l'enquête, c'est une question que je renverrai à mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dont c'est le domaine. Pour ce qui est de pressions, je signalerai à mon honorable ami que des dispositions ont été prises dès hier en vue d'un relâchement des contingents et d'une augmentation de leur nombre. Si ce n'était pas des pressions, c'est pour le moins étrange que les contingents aient été relâchés hier.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, étant donné la déclaration que le ministre a faite à Denver (Colorado) et plus récemment à Ottawa au sujet de la politique énergétique du Canada, voudrait-il, avant le congé d'été, faire une déclaration à la